

Lors de son intervention télévisée du mardi 24 novembre au soir, le Président de la République a annoncé la reprise des activités sportives extra-scolaires de plein air à partir du samedi 28 novembre.

Cette annonce a été complétée par une intervention du Premier Ministre ce jour, qui précise des éléments qui nous permettent de déduire que :

- Les activités des clubs et des bases de canoë kayak et de sports de pagaie peuvent reprendre dès ce samedi pour les mineurs uniquement ;
- Les activités nautiques peuvent reprendre pour les individuels dans la limite des 20km et 3h.

La dérogation d'ouverture des structures pour les mineurs dépend de la capacité des propriétaires et gestionnaires de ces équipements à mettre en œuvre un protocole sanitaire strict.

Ce protocole a été mis à jour et est disponible auprès des cellules régionales Covid et sur la page Covid du site Internet de la FFCK.

Bon courage à toutes et tous, je vous souhaite une belle reprise de nos activités.

Jean ZOUNGRANA

Président de la FFCK et Sports de Pagaie